



Territoires partagés

Projet initié par l'Association des Amis de Jean Bosco et Le Dôme, porté par un consortium d'acteurs en réponse à l'appel à projet "100% Inclusion - La fabrique de la re-mobilisation" lancé par l'Etat dans le cadre du PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences).

Eléments de force

Publics cibles

Tous publics majeurs en forte difficulté d'insertion professionnelle peu ou pas qualifiés :

- o Demandeurs d'emploi, parfois de longue durée,
- o personnes en situation de vulnérabilité et en difficulté d'insertion socio-professionnelle, dont les personnes en situation de handicap,
- o bénéficiaires de minimas sociaux dont le RSA,
- o personnes peu qualifiées (en deçà du certificat d'aptitude professionnelle, du CAP ou du diplôme National de Brevet),
- o personnes en situation d'exclusion numérique,
- o bénéficiaires d'une protection internationale,
- o ...

En trois ans, le projet ambitionne d'embarquer 500 personnes dans des parcours apprenants et de mener 300 d'entre elles vers l'emploi ou la formation. La remobilisation bénévole et/ou l'engagement dans des dynamiques citoyennes seront également des sorties positives pour les acteurs du consortium⁽¹⁾.

¹ Ce type de sortie positive n'est toutefois pas comptabilisée comme telle par la DGEFP, mais remontée via des indicateurs spécifiques au projet..

Territoires concernés

Zone urbaine

Communauté urbaine Caen la Mer dont leurs Quartiers Prioritaires

- Caen (Chemin Vert, Grâce de Dieu, Guérinière, Calvaire St Pierre, Pierre Heuzé, centre ville de Caen)
- Hérouville Saint-Clair (Grande Delle, Le Val, Les Belles Portes, Grand Parc de la Haute Folie)
- Colombelles.

Zone rurale

- La Communauté de Communes des "Vallées de l'Orne et de l'Odon".

Partenaires du consortium

Membres signataires du consortium

Association des Amis de Jean Bosco - Relais d' sciences Le Dôme - Le Café des images - Le WIP - L'E2C Normandie Hérouville Saint Clair - CAP'Sport - La Cravate Solidaire Caen.

Le Dôme et l'AAJB sont les deux membres coordinateurs du consortium

L'AAJB

L'AAJB est le porteur administratif du projet dont elle assure l'ingénierie financière. Elle organise également la relation - notamment l'évaluation - avec la Banque des Territoires, la DGEFP et l'ANSA. Elle intervient sur toutes étapes du projet (repérage, pre-mobilisation/mobilisation, insertion).

Elle assure enfin la coordination pédagogique du projet.

Le Dôme

Fort de son expérience d'accueil de publics fragilisés, le Dôme propose aux publics de Territoires Partagés de découvrir des métiers et méthodes de travail de demain notamment en lien avec le numérique, de leur faciliter la découverte de nouveaux opérateurs culturels, professionnels et institutionnels à travers sa résidence de projet, de les impliquer dans la vie d'un Tiers-Lieux et dans la production et le partage de connaissances, de les former à l'utilisation des machines et outils de son fablab. Riche de son expérience en construction de projets multi-partenariaux, le Dôme assure la coordination générale du projet et sa mise en perspective à échéance des 3 ans.

Le Wip

Le WIP utilise les 3 piliers des Tiers-Lieux au service de Territoires Partagés :

1. Utiliser le lieu, accueillant et hospitalier, et sa programmation multiple dans les phases de repérage et de pré-mobilisation.
2. Utiliser l'écosystème des utilisateurs et partenaires du WIP pour proposer des actions hors et dans les murs, collectives et individuelles, permettant de reconnaître la personne bénéficiaire dans sa spécificité, dans ses envies, dans son rythme.
3. Développer des projets collectifs avec les bénéficiaires, parrainé-e-s et en mixité avec les utilisateurs des tiers-lieux (indépendants, entreprises), leur permettant d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être, de les valoriser, de s'intégrer dans des réseaux, première marche vers un retour à la formation ou à l'emploi.

Le Café des Images

Pour Territoires Partagés, Le Café des images intervient comme un lieu multiple, ouvert sur son quartier et au-delà, en respiration avec les interrogations de la société contemporaine, abritant des personnes, des métiers et des secteurs d'activités multiples. Aussi, le Café des Images entend-il défricher de nouvelles perspectives d'avenir et redéfinir l'ensemble des usages attendus, au service du changement social.

L'E2C Normandie

L'E2CN nomme un référent accueil du public de TerritoiresPartagés qui d'une part, participe au repérage des bénéficiaires sur les lieux de vie et d'autre part, se positionne dans l'accompagnement individualisé d'un groupe de bénéficiaires à la construction de leurs projets professionnels. Ce chargé de mission E2C participe également à l'animation des ateliers numériques, remise à niveau, ... Par ailleurs, le rôle de l'E2C Normandie s'inscrit dans le pilotage des Open-Badges pour l'ensemble des partenaires de Territoires Partagés et de l'expérience-témoin autour des badges, menée auprès des publics des E2C d'Hérouville Saint Clair, de Nantes Saint-Nazaire et de Tours. Le chargé de mission E2C va aussi à la rencontre de ces entreprises afin de faire valoriser les badges des bénéficiaires.

La Cravate Solidaire Caen

La Cravate Solidaire Caen organise des ateliers permettant aux publics fragilisés de bénéficier d'une tenue adaptée et de conseils pour se préparer à un entretien d'embauche se déroulant en 4 étapes :

1. Accueil du bénéficiaire dans un environnement chaleureux au local de l'association, afin de répondre à toutes ses interrogations, de le mettre en confiance et d'identifier ses besoins
2. Le participant, accompagné par un bénévole Conseiller en Image, choisit la tenue adaptée à ses attentes et au type de poste recherché.
3. La troisième étape est une simulation d'entretien. Deux bénévoles RH transmettent en toute bienveillance les codes verbaux et non-verbaux.
4. Enfin le bénéficiaire participe à une séance photo professionnelle, pour réaliser une photo de CV.

CAP'Sport

CAP'Sport œuvre pour l'Éducation, la Prévention et l'Insertion sociale et professionnelle des populations les plus éloignées et/ou fragilisées par les activités physiques & sportives et culturelles & sociales. L'idée initiale repose sur le fait de considérer le sport et la culture comme des moyens privilégiant les rapprochements et le partage facilitateurs d'expression et d'inclusion. Par l'échange qu'ils impliquent, ils créent du lien et facilitent une intégration des personnes adhérant au projet. L'association valorise une politique de solidarité à travers un Collectif d'Actions de Proximité. Ses actions, multiples et variées, s'inscrivent durablement dans divers projets territoriaux. Dans Territoires Partagés, nous renforçons nos collaborations et expériences, en réelle complémentarité de tous, un leitmotiv que nous cherchons quotidiennement à mettre en œuvre dans un but commun : l'intégration et l'insertion du plus grand nombre.

Ils ont contribué au projet par une lettre de soutien

Pouvoirs publics

- Conseil Départemental du Calvados
- Ville de Caen
- Ville de Colombelles

Etablissements d'enseignement

- Maison Familiale Rurale Maltot
- E2C Tour
- E2C Nantes - Saint-Nazaire
- E2C Bordeaux
- Pôle Formation UIMM

Entreprises, associations et organisations professionnelles

- ACSEA Département Insertion Prévention
- Association ReSoH
- Association Reconnaître
- Caen la Mer Emploi et Compétences (CALMEC)
- Colombelles Inter Entreprise
- Caen Normandie Développement
- FACE Normandie
- France Active
- GNI hôtellerie
- Harmonie Mutuelle
- Keolis
- Maison des Adolescents du Calvados
- MEDEF Normandie
- Mission Locale Caen La Mer Calvados Centre
- Mutualité Sociale Agricole des Côtes Normandes
- Orange, Direction Régionale Normandie
- Réseau Français des Fablabs

Acteurs culturels

- Compagnie Macédoine
- EPOPEES
- L'oreille arrachée
- Les écuries de l'Odon
- Radio Zones d'Ondes
- ...

Structure budgétaire sur 3 ans

- Projet global de 4,9M€ (dont 3,2M€ - soit 65% - apportés par l'Etat dans le cadre du PIC).
- 70% du budget sera consacré aux ressources humaines nécessaires.
- Les 35% restant étant à répartir entre fonds privés, valorisation des apports matériels et immatériels des membres du consortium et apports de collectivités territoriales.

Calendrier de dépôt du projet

- o 20 août 2019 - Signature de l'acte officiel de candidature
- o 27 août 2019 - Signature de l'accord de consortium
- o Septembre 2019 - Dépôt de la candidature
- o 29 novembre 2019 - Audition par le comité de bénéficiaires
- o 10 décembre 2019 - Audition par le comité de sélection
- o 28 février 2020 Notification de la sélection par la CDC
- o 12 mars 2020 Notification de sélection par le Ministère du Travail
- o 1er novembre 2020 - Signature de la convention CDC / AAJB - Démarrage officiel du projet

L'Action

Préambule

"Territoires partagés" est un projet à caractère expérimental qui se positionne en subsidiarité et/ou complémentarité des dispositifs existants.

Contenu

Le projet "Territoires partagés" repose sur une ambition majeure : tisser, parfois retisser, un lien de confiance entre des publics (en position de rejet des dispositifs institutionnels, de ce qu'ils représentent) avec une poignée d'acteurs de la culture, de l'insertion, de la formation et de l'entreprise. Pour y parvenir, il mise sur l'expertise et l'extrême diversité de son consortium et des partenaires qu'il mobilise.

A *contrario* d'un fonctionnement en silo qui limite considérablement le champ des possibles, "Territoires Partagés" ouvre sur un champ culturel et professionnel très large, représentatif des métiers d'hier et d'aujourd'hui, au sein duquel les publics visés pourront explorer plusieurs voies d'avenir. Il n'est ici pas question d'enfermer les publics dans un chemin prédéterminé mais de leur donner la possibilité de construire leur propre voie en multipliant les expériences vécues. Au delà des activités de remobilisation et de mobilisation proposées par le consortium, il intègre dans ses parcours des temps au sein d'entreprises partenaires.

La notion d'expérience vécue est centrale. C'est à travers elle que seront valorisées les compétences des participants à leur entrée dans le dispositif et tout au long de celui-ci. Ces expériences vécues seront reconnues par les parties prenante du projet en utilisant le système des badges-ouverts. Chaque expérience donne lieu à un temps dit de "reflexivité" avec les personnels qui accompagnent les participants. Temps qui permet de relier les expériences vécues dans une perspective cohérente en terme d'insertion socio-professionnelle.

Fonctionnement

"Territoires Partagés" expérimente :

- La coordination de nombreux acteurs sans création de supra-structure
- La constitution d'un écosystème de reconnaissance ouverte favorable à l'insertion socio-professionnelle en prenant appui sur les "Open badges" ou "Badges ouverts". Cet écosystème implique la participation active des participants, des membres du consortium, du secteur de l'entreprise, de l'emploi et de la formation professionnelle continue.
- Des parcours d'exploration - de mobilisation - à géométrie variable mais sans rupture et qui autorisent les entrées / sorties.

De façon assez classique, "Territoires partagés" s'organise autour de 3 grandes phases, chacune d'entre-elles pouvant décliner plusieurs étapes :

- Le repérage
- La pré-mobilisation / mobilisation
- L'insertion et la consolidation

Pour les participants il n'existe pas de temporalité pré-définie pour passer d'une phase à l'autre. Le parcours doit toutefois être réalisé en 15 mois maximum. À noter que c'est la signature d'un contrat d'accompagnement qui constitue la date d'entrée dans le dispositif. L'étape dite de "butinage" ou de mise en confiance préalable se situe en amont du contrat (de 1 à 3 mois).

L'extrême diversité et le croisement de savoirs et réseaux des structures partenaires constituent l'un des points clés du projet. Cette diversité sera mise à profit sur les 3 phases du projet.

Le repérage

Initialement prévu par une présence recurrente sur des lieux "naturels" de rassemblement l'expérience des premiers mois d'activités permet d'infléchir cette intention. Ainsi le repérage en zone urbaine se fait en collaboration avec les structures de quartiers et plus largement le tissu associatif ou caritatif présent auprès des publics visés. En zone rurale ce sera autour d'une présence plus visible avec notamment des d'activités culturelles ou sportives réfléchies avec les acteurs locaux. Le repérage se fait aussi après orientation de publics par des acteurs déjà en place comme Pôle Emploi, les Missions Locales, les animateurs/trices locales d'insertion, les adultes relais, etc. Dès 2022, le repérage se fera aussi au travers des réseaux sociaux autour du dispositif des CAF "Promeneurs du net".

La pré-mobilisation/mobilisation

La re-mobilisation/mobilisation des participants passe par une mise en confiance (qualifiée aussi de butinage). Ainsi, nul besoin de décliner son identité et son histoire pour intégrer le dispositif "Territoires Partagés". Quel que soit le mode de contact initial (orientation par un tiers, repérage sur site, ...) les "voyages" commencent par un dialogue avec un coordinateur de parcours et/ou un référent qui invite la personne à découvrir plusieurs activités. Ces activités sont souvent ouvertes à d'autres publics. Nous évitons en cela les effets négatifs de la stigmatisation.

Sur cette base, toujours en concertation avec "son" référent et "son" coordinateur de parcours, le participant peut s'engager plus avant et signer un contrat d'accompagnement. Ce contrat est co-signé par le coordinateur de parcours et/ou le référent. Il est adapté au profil aux souhaits et aux besoins du participant en termes de temps et d'objectifs clés (badges-ouverts) visés : une dizaine d'objectifs clés seront formalisés à l'issue d'une trajectoire d'insertion. Ces objectifs sont construits en partenariat avec des représentants de Pôle Emploi, de l'entreprise, de la Formation Professionnelle Continue, de l'accompagnement social, du sport et de la culture.

L'insertion

C'est pendant cette phase que l'entreprise et les corps professionnels intra-consortium occuperont une place de plus en plus importante.

Cette étape permettra de démultiplier les temps de découverte de métiers et modes de travail émergents en lien avec les technologies numériques ou la consolidation vers des formations/métiers plus traditionnels, parfois en tension.

L'utilisation des Open-Badges permettra de reconnaître les expériences vécues tout au long du parcours. C'est toutefois lors de cette phase d'insertion que peut jouer à plein

le principe d'une reconnaissance ouverte. Le principe est bien d'affilier le participant pour lui ouvrir des réseaux qui lui sont inconnus, dont il est très éloigné.

Une autre lecture des parcours

Cette approche séquentielle structure le projet mais traduit mal l'expérience qui sera proposée aux publics. Une expérience qui leur permettra de travailler aux côtés d'un "co-worker", de découvrir que l'on peut utiliser un fablab pour préparer un CAP de fleuriste, de passer du temps dans un potager, d'apprendre le métier de cuisinier dans un établissement classique ou dans une association militante, de dialoguer avec un ingénieur d'Orange Labs, de travailler quelques semaines au sein d'une Start Up, de découvrir les méthodes d'enseignement de l'E2C, etc.

Plus qu'une "re-mobilisation" qui ne renvoie pas à un imaginaire très positif, nous aimons travailler l'idée d'explorer, de voyager, de partir à la découverte de territoires, de réseaux, de métiers jusqu'alors inconnus ou réputés inaccessibles.

De façon très pragmatique. Les parcours proposés sont pensés dans le cadre d'Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST). Les publics de Territoires Partagés se mettent en action auprès de professionnels dans le cadre d'activités ouvertes à d'autres publics.

Tel que souhaité par l'Etat, nous sommes en présence d'un projet de territoire à caractère expérimental. Son fonctionnement sera évolutif par nécessité. Cette ou ces évolutions seront dessinées en fonction des résultats obtenus sur les 3 phases majeures du projet (repérage pré-mobilisation/mobilisation - insertion). Sont ainsi intégrés une évaluation au fil de l'eau et l'implication des publics visés dans l'amélioration du dispositif. Les deux structures "embarquées" pour l'évaluation sont l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (Paris) et l'IAE (Caen).

Les moyens mobilisés

- Ressources humaines nécessaires : 25 ETP. Pilotage administratif et financier (1,5 ETP), coordination (1,5 ETP), évaluation et communication (1 ETP), repérage et accompagnement des publics (21 ETP).
- Lieux d'accueil des structures partenaires et de leurs équipements : salles de cinéma, espaces événementiels ou de co-working, jardins potagers, salle ou terrain de sport, etc.
- Équipements des structures partenaires : machines outils à commande numérique, équipements de projection cinématographique, équipement sportifs, cuisine, outils de maraîchage, etc.
- Outils nécessaires au repérage (bus, fablab mobile, ...), à la communication et à la mobilité des publics, etc.